

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

BUREAU DE POSTE À SAINT-MAXIME DE SCOTT,
DANS LE COMTÉ DE DORCHESTER

Question n° 113—M. Bourget:

1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Saint-Maxime de Scott, dans le comté de Dorchester (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date ces soumissions ont-elles été ouvertes, b) quels étaient les noms des soumissionnaires et le montant de leur soumission?

3. A-t-on accordé le contrat au plus bas soumissionnaire et à quelle date l'a-t-on adjudgé?

4. Si le contrat n'a pas encore été octroyé au plus bas soumissionnaire, quelles sont les raisons de ce retard?

Réponse de l'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):

1. Oui.

2. a) Le 15 décembre 1959.

b) Germain Poulin, Sainte-Germaine (P.Q.), \$15,995; Benoit Grenier, Saint-Elzéar (P.Q.), \$15,996; J.-Edmond Cloutier, Lévis (P.Q.), \$16,303.44; Marbo Enr., Saint-Rédempteur (P.Q.), \$18,886.18; Hormidas Tardif, Saint-Romuald (P.Q.), \$19,200; Ernest Rhéaume, Saint-Bernard (P.Q.), \$20,000; Hervé Lessard et Sigefroid Lebrecque, East-Broughton (P.Q.), \$20,000.

3. Non.

4. Étude de la compétence et des offres des deux plus bas soumissionnaires.

LA CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 117—M. Benidickson:

1. A combien s'établissait l'avoire de la Caisse d'assurance-chômage le 30 septembre, le 31 octobre, le 30 novembre et le 31 décembre 1959?

2. En ce qui regarde la réponse donnée à la partie 1, quelles étaient a) le coût des placements y mentionnés, b) la valeur courante estimative de ces placements, à chacune des dates susmentionnées?

3. Quels étaient a) le 1^{er} juillet 1957, b) le 1^{er} janvier 1960, les membres du comité de placement de la Caisse d'assurance-chômage?

Réponse de l'hon. Michael Starr (ministre du Travail):

1. Solde de la Caisse d'assurance-chômage: le 30 septembre 1959, \$455,238,779.41; le 31 octobre 1959, \$464,834,421.33; le 30 novembre 1959, \$475,178,655.52; le 31 décembre 1959, \$471,094,255.96.

2. a) Le coût des placements, y compris ceux qui ont été promis au ministre des Finances afin de couvrir les prêts à la Caisse: le 30 septembre 1959, \$483,783,434.40; le 31 octobre 1959, \$483,783,434.40; le 30 novembre 1959, \$468,783,434.40; le 31 décembre 1959, \$461,294,007.88.

b) Le gouvernement n'a pas ces données.

3. a) Les membres du comité de placement de la Caisse d'assurance-chômage, le 1^{er} juillet 1959, étaient: M. J. E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada; M. K. W. Taylor, sous-ministre des Finances; M. M. M. Maclean, sous-ministre associé du Travail.

b) Les membres du comité de placement de la Caisse d'assurance-chômage, le 1^{er} janvier 1960, étaient: M. J. E. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada; M. K. W. Taylor, sous-ministre des Finances; M. Gordon G. Cushing, sous-ministre associé du Travail.

RÉCIPIENTS À COLIS POSTAUX—SOUMISSIONS

Question n° 131—M. Bourget:

1. Au cours de l'année 1959, le ministère des Postes a-t-il demandé des soumissions pour la fabrication des récipients à colis postaux 19, 53, 13 et 12?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quels sont les noms des soumissionnaires, b) quel était le montant de chaque soumission, compte tenu des taxes fédérales et des accessoires fournis par le ministère des Postes, c) à quelle date ces soumissions ont-elles été ouvertes?

3. Quelles étaient les quantités requises?

4. Le contrat a-t-il été accordé au plus bas soumissionnaire et quel était le montant de la soumission?

5. A quelle date le contrat ou les contrats ont-ils été accordés?

6. A quelle date l'entrepreneur devait-il livrer ces récipients à colis postaux?

7. A quelle date l'entrepreneur ou l'adjudicataire a-t-il fait la dernière livraison de ces récipients?

Réponse de l'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes):

1. Oui.

2. a) et b): S. O. Riverin Ltée, St-Malo, (P.Q.), \$11,640.00; E. Gilbert, Comté de Dorchester, (P.Q.), \$15,096.00 (taxes de vente comprises); B. K. Johl, Montréal, (P.Q.), \$17,096.00; Bumeda Steel Products, Montréal, (P.Q.), \$22,400.00; W. R. Key, Toronto, (Ont.), \$26,520.00; Dennisteel Corp., London, (Ont.), \$26,600.00; Electrical Mfg. Co., Montmagny, (P.Q.), \$34,072.00; W. R. Elliott Ltd., Kitchener, (Ont.), \$39,580.00; Scott Metal Inc., Dorchester, (P.Q.), \$38,000.00; Hartco Steel Products, Montréal, (P.Q.), \$58,000.00.

c) A 2 heures 20 de l'après-midi du 10 juin 1959.

3. 400.

4. Non.

5. Le 17 août 1959.

6. Le 31 janvier 1960.

7. Le 4 décembre 1959.

ARMOIRES POSTALES DE RELAIS—SOUMISSIONS

Question n° 132—M. Bourget:

1. Au cours de l'année 1959, le ministère des Postes a-t-il demandé des soumissions pour la fabrication d'armoires de relais?